CITÉ DE
Moncontour

Bulletin Mai 2025

SOMMAIRE

Mot de la Maire 2

Numéros utiles 3

- *Services Municipaux, Enfance, Intercommunaux* P.3
- *Santé, Urgences, Divers* P.4

Permanences 5

- *Moncontour, Lamballe-Armor, Conseillers Départementaux* P.5
- *Office du Tourisme* P.6

Etat Civil 6

Zoom sur le budget 7

La Vie de la cité 8

- *La Vie dans nos écoles* P. 9
- *Ils font Moncontour* P. 13
- *Environnement* P. 14
- *Culture* P. 16

Bulletin d'Informations Communautaires 20

Procès Verbaux Conseil Municipal 23

- *PV Conseil Municipal 24 février 2025* P.23
- *PV Conseil Municipal 24 mars 2025* P.33

LE MOT DE LA MAIRE

Chères Moncontouraises, chers Moncontourais,

Le printemps est là et la joie de nous retrouver sur nos places et dans nos rues aussi.
Le trail urbain pour sa 1ère édition, le marché de printemps et son troc de plantes nous en ont donné un avant-goût. Le traditionnel tournoi du FCMT aura lieu à Trédaniel les 8 et 10 mai. Le Théâtre du Costume a ré-ouvert ses portes les mardis, samedis et dimanches après-midi. Le jardin d'Hildegarde lui ré-ouvre le dimanche 18 mai. Enfin, les 23 et 24 mai prochains, le Club des jeunes nous concocte un joli programme de concerts pour les nuits de la Cité au CAC.
Nous aurons l'occasion de nous rassembler autour du monument aux morts pour les 80 ans de l'armistice du 8 mai 1945, nous vous espérons nombreux pour cette cérémonie commémorative.
Le retour du printemps signifie également l'entretien de nos rues. Les agents techniques sont à l'œuvre pour nettoyer nos places, nos rues, nos bâtiments communaux. A chacun maintenant d'entretenir devant sa porte !
Cette année, nous développons encore le fleurissement de pieds de mur. Chacune et chacun est également invité à fleurir devant chez soi.
Côté vie municipale, les travaux de réfection de la toiture des logements communaux de la place Penthièvre ont démarré. Vous trouverez également dans ce bulletin une présentation synthétique du budget 2025. Comme annoncé lors des vœux, la situation financière de la commune s'est améliorée en 2024, même si elle reste bien évidemment fragile, quelques investissements devraient pouvoir être réalisés en 2025 : toitures, phase 2 des travaux de l'église, appui vélos, bancs,...
Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre commune a été retenue dans le cadre du programme Village d'avenir. Nous allons bénéficier d'un accompagnement par les services de l'Etat dans 2 projets prioritaires pour la commune. Nous souhaitons travailler sur le projet de rénovation énergétique de l'école de la Fleur des Prés et sur un état des lieux de nos bâtiments communaux. C'est une reconnaissance des efforts déployés ces dernières années par notre commune.
Beau printemps à toutes et à tous,
Anne-Gaud MILLORIT

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
1 rue de Bel Orient - Moncontour
02 96 73 41 05
accueil@moncontour.bzh
Lundi / Mardi / Mercredi matin
de 9h00 à 12h30
Vendredi 9h00-12h30 / 13h00-17h00
Fermé le jeudi

Agence Postale
4 place de la Carrière - Moncontour
02 96 75 69 63
Lundi / Mercredi / Vendredi
De 10h00 à 13h00
Samedi de 10h00 à 12h30

Bibliothèque
6 rue du Champ à Lavoir
Moncontour
Mardi de 16h00 à 19h00
Mercredi et Samedi de 10h30 à 12h
02 96 58 35 74
bibliothèque@moncontour.bzh

ENFANCE

École de la Fleur des Près
Le Bourgneuf - Moncontour
02 96 73 43 20
École de la Providence
4 rue de la Poterie - Moncontour
02 96 73 42 79
Collège François Lorant
Rue Veillet Dufrêche - Moncontour
02 96 73 42 64
Micro-crèche
Les petits ménestrels de la Tourelle"
Le Bourgneuf - Moncontour
02 96 50 08 56

Cap Armor
06 88 20 06 77
caparmor@moncontour.bzh

Accueil périscolaire
06 88 20 06 77

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Office du Tourisme
1 rue de Bel Orient - Moncontour
02 57 25 22 22
info@caperquy-valandre.com

Communauté d'Agglomération Lamballe Terre et Mer
- Service gestion des déchets
- Abonnement au service des eaux

41 rue Saint Martin – Lamballe
02 96 50 00 30
contact@lamballe-terre-mer.bzh

Déchetterie
La Noé Janais - Hénon
02 96 69 38 70
Lundi / Jeudi : 13h30-17h30
Mardi : 9h00-11h45
Mercredi / Vendredi / Samedi :
9h00-11h45 / 14h00-17h30

Distribus
02 96 32 33 34

Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)
50 rue d'Armor – Lamballe
02 96 50 73 20

NUMÉROS UTILES

SANTE

Ambulances du Pays de Moncontour
Les Grands Moulins – Hénon
02 96 73 42 09

Ambulances PLOEUCOISES
22 Hervelin – Ploeuc L'hermitage
02 96 42 18 07

Cabinets Infirmiers
Moncontour – 02 96 73 53 87
Ploeuc L'Hermitage – 02 96 42 13 52

Pharmacie
17 rue de la Victoire – Moncontour
02 96 73 41 42

Kinésithérapeutes
Route du moulin St Michel – Moncontour
02 96 73 41 14

Podologue
Route du moulin St Michel – Moncontour
02 96 73 54 19

Dentiste
9 rue Neuve – Moncontour
02 96 73 41 45

Vétérinaire
Route du moulin St Michel – Moncontour
02 96 73 49 94

DIVERS

HSTV – Hôpital St Thomas de Villeneuve
1 place du Chauchix - Moncontour
02 96 69 30 30

Piscine de la Tourelle
Le Pont des Vallées – Plémy
02 96 73 56 27

Chez Yvonne
Espace numérique
1 rue de Bel Orient – Moncontour
contact@chezyvonne.fr
Réservation salle coworking / réunion
https://chezyvonne.fr/

STGS - 09 69 32 69 33
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
- 24h/24 en cas d'urgence

www.stgs.fr

Paroisse de Moncontour
Presbytère de Quessoy
7, place l'Église – Quessoy
02 96 42 30 31

URGENCES

Gendarmerie :17
Le Bas Bourg – Trédaniel
02 96 73 47 17

SAMU :15

Pompiers : 18

Violences conjugales : 114 ou 3919

Enfance en danger : 119

PERMANENCES

MONCONTOUR

Permanence des impôts
Tous les jeudis après-midi
Uniquement sur rendez-vous - Réservation en mairie - 02 96 73 41 05 ou sur le site internet https://www.impots.gouv.fr/accueil

Permanence de l'assistante sociale
Les mardis 29 mars, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin 2025 de 9h00 à 12h30
Uniquement sur rendez-vous – 02 96 50 10 30

Permanence de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)
De 14h00 à 17h00, le mardi 13 mai
Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

Permanence de SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat)

De 9h30 à 12h30, le mardi 20 mai
Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

LAMBALLE-ARMOR

ALEC / SOLIHA / ADIL / CAUE
ALEC - Agence Locale de l'Énergie et du Climat
SOLIHA - Solidaire pour l'Habitat
ADIL – Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
CAUE - Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

ALEC
mardi 13 et jeudi 15 mai de 9h00 à 12h00

SOLIHA
mardi 27 mai de 9h00 à 12h00 et les lundis 12 et 26 mai de 14h00 à 17h00.

ADIL
le jeudi 22 mai de 14h00 à 17h00.

CAUE
les mardis 13 et 27 mai de 14h00 à 17h00.

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Mme Nadine L'ECHELARD :
de 17h30 à 19h00 les mercredis 21 mai à Hénon, 18 juin à Trédaniel, 17 septembre à Plémy, 15 octobre à Quessoy, 19 novembre à Moncontour, 17 décembre à Hénon.

M. Vincent ALLENO :
de 10h30 à 12h00 les samedis les samedis 17 mai à Plaintel, 7 juin à Le Bodéo, 6 septembre Ploeuc-L'Hermitage, 4 octobre à Saint-Carreuc, 8 novembre à Plaintel, le 6 décembre à Le Bodéo.

Les permanences seront sur rendez-vous, pour toutes demandes, merci de contacter leurs secrétariats :
Mme Nadine L'ECHELARD
tél : 02 96 62 63 90
mail ghislaine.jaglin@cotesdarmor.fr

M. Vincent ALLENO :
tél : 02 63 62 27 34
mail bernadette.despas@cotesdarmor.fr

OFFICE DU TOURISME

HORAIRES

Du 05 avril au 4 juillet 2025 Du mardi au samedi De 10h00à 12h30 et de 14h00 à 17h30 Ouvert les jours fériés de 10h00 à 12h30	**Du 5 juillet au 23 août 2025** Du lundi au samedi De 10h00à 12h30 et de 14h00 à 18h00 Ouvert les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h30

- Mme Jeannine FARAMUS veuve THÉBAULT, 90 ans, décédée le 17 février 2025
- Mme Jeannine FRABOULET, 82 ans, décédée le 21 février 2025
- M. Gérard JOUBIN, 75 ans, décédé le 21 février 2025
- Mme Irma ROLLAND veuve LE HOLLOCO, 96 ans, décédée le 23 février 2025
- Mme Monique MOREL veuve HAMÉON, 87 ans, décédée le 20 février 2025
- M. Maurice LARMET, 75 ans, décédé le 2 mars 2025
- M. Jean COLOMBEL, 79 ans, décédé le 5 mars 2025
- Mme Maryvonne CHAPALAIN veuve LE LEVIER, 86 ans, décédée 8 mars 2025
- M. Daniel QUERCIOLI, 78 ans, décédé le 8 mars 2025
- Mme Annick SAINTILAN épouse SORT, 94 ans, décédée le 9 mars 2025
- Mme Denise RENAULT veuve VETEL, 94 ans, décédée le 13 mars 2025
- M. Daniel LESCOUËT, 73 ans, décédé le 17 mars 2025
- Mme Andrée LAFORGE veuve NOURRY, 90 ans, décédée le 18 avril 2025

Nos sincères condoléances aux familles

Bienvenue à Victoria Bidet, née le 5 mai 2025

ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL

Un résultat 2024 positif

Le 24 mars dernier s'est tenu le conseil municipal au cours duquel ont été présentés le bilan financier de l'année 2024 et le vote du budget 2025, en présence de M. CLUZAN, conseiller aux décideurs locaux de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Celui a présenté la situation financière de la commune et note une amélioration en 2024 par rapport aux années précédentes.

Fiche situation financière (2021-2024)
MONCONTOUR

SIREN	Collectivité	Agrégats (en €) / ratios financiers (en%)		2021	2022	2023	2024
212201537	MONCONTOUR	**Charges de fonctionnement CAF**	(1)	755 804	806 930	831 461	790 800
		Charges de personnels		453 750	468 851	470 140	448 352
		Rigidité des charges		58 %	60 %	58 %	53 %
		Produits de fonctionnement CAF	(2)	863 028	837 648	907 363	918 538
		CAF Brute	(3)=(2)-(1)	107 224	30 718	75 903	127 138
		CAF Nette		47 512	-27 692	13 680	68 917
		Taux de CAF	(4)=(3)/(2)	12 %	4 %	8 %	14 %
		Encours de dette	(5)	558 224	500 033	438 652	379 431
		Capacité de désendettement (en années)	(6)=(5)/(3)	5	16	6	3
		Dépenses d'équipement		62 438	76 255	97 982	83 444
		Fonds de roulement (en jours de charge)		139	93	67	92
		Trésorerie (en jours de charge)		119	84	70	77

Une santé financière qui s'améliore mais reste fragile

En 2024, on constate un excédent de fonctionnement de 147 134.17 € et un excédent d'investissement de 49 878.53€. Toutefois, ces chiffres sont à prendre avec prudence puisqu'ils sont liés à des recettes exceptionnelles qui ne seront pas reconduites en 2025, telles que les recettes du tournage « Sur la dalle », des locations ou encore des « rattrapages » des années précédentes. Il faudra donc trouver des nouvelles recettes en 2025 pour maintenir l'équilibre financier. D'autre part, sur les 49 878.53€ d'excédent d'investissement, 30 150€ sont des dons collectés par l'association Orgue et Patrimoine au fil des ans et sont dédiés à la restauration de l'orgue de l'église Saint-Mathurin. Concernant les dépenses, il est à noter qu'en 2025, le coût de la dette diminue puisque fin 2024, un emprunt est arrivé à échéance. Le capital à rembourser passe donc de 59.000 € à 44.000€.

Compte Financier Unique 2024	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	1 003 661,19 €	167 943,29 €
DEPENSES	883 562,79 €	142 649,93 €
Excédent	**120 098,40 €**	**25 293,36 €**
Résultat antérieur reporté	27 035,77 €	24 585,17 €
RESULTAT 2024	**147 134,17 €**	**49 878,53 €**

Une capacité d'investissement retrouvée

Constatant que le compte financier de 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 147 134,17€, le conseil municipal a décidé d'affecter 120 000€ à la section d'investissement afin de financer les projets 2025. A cela s'ajoutent les subventions déjà obtenues (52 500€).

Un Budget 2025 prudent (A consulter en P.40)

AVIS DE TRAVAUX : RD 768

Du Carrefour du pont des Vallées (Plémy) à la rue de La Victoire (Moncontour).

Le service Eau et Assainissement de Lamballe Terre & Mer et Enedis engagent, dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la sécurisation de la distribution de leurs réseaux, des travaux sur la RD 768 entre le Carrefour du pont des Vallées (Plémy) à la rue de La Victoire (Moncontour).

Ces opérations, réalisés en tranchée commune seront réalisées par l'entreprise SATEC environnement de Vildé-Guingalan.
Les travaux débuteront le 12 mai 2025 et se termineront début août.
Ils se dérouleront sous circulation alternée par feux.
Par ailleurs, pendant la durée du chantier, nous vous informons que la collecte des déchets ménagers pour les riverains et le ramassage scolaire ne seront pas impactés.
Pour toute observation ou complément d'information, merci de prendre contact avec le service Aménagement au 02 96 50 59 37.

REUNION INFORMATIONS CIRCULATION DANS LA CITÉ

Nous vous donnons rendez-vous

le 12 Juin à 18H30

pour une réunion d'informations sur le test de modification de sens de circulation de la rue Saint-Michel et de l'abbaye .
La réunion se tiendra **chez Yvonne**.

PLACES SOLIDAIRES

Des places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été demandées dans la cité . La configuration de nos rues rend difficile la mise en place de ces places, car règlementairement elles doivent avoir les dimensions minimales de 3,30 m sur 5 m. Afin de répondre favorablement à la demande, nous mettrons en place des places solidaires avec une signalisation particulière.
Merci de respecter ces places.

LA VIE DANS NOS ECOLES

ECOLE PUBLIQUE
LA FLEUR DES PRÉS

Spectacle Quai des rêves

Le Lundi 10 mars, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés au quai des rêves assister à un concert autant fascinant que loufoque, « J'ai dormi près d'un arbre » de Manu Galure. Manu Galure fait ce qu'il aime : martyriser des fables, inventer des univers extravagants, faire rire et surprendre. Après plus de 2 ans de Tour de France à pied et en chansons, Manu Galure a des histoires à chanter.

Des aventures de troubadours, de sangliers qui vous mangent les pieds, d'arbres qui courent, de siestes trop longues et de pingouins qui sentent mauvais.
Sur la scène, un piano à queue et un piano droit, mais bricolés et bancals, qu'on visse, qu'on cloue, qu'on scotche, qu'on remplit de ressorts et de ferraille, des pianos qu'on joue avec les pieds, avec des marteaux, avec une meuleuse.
Beaucoup de rires et de poésie pour un très bon moment.
Merci à l'APE qui a financé cette sortie. (Bus et entrées.)

Echanges CM2 /collège – CE1 à Moncontour – GS à Bréhand

Vendredi 28 mars, les élèves de CM2 ont passé la journée au collège Francois Lorant de Moncontour afin de découvrir les lieux, le fonctionnement, et rencontrer les professeurs et surtout manger au self ! Chaque élève avait un tuteur de 6ème, tuteur qu'ils ont découvert en décembre avec une lettre de Noël reçue en Anglais. Les CM2 s'étaient présentés aux 6èmes à travers une vidéo de présentation en Anglais. Ils ont passé une très bonne journée et ont tous hâte d'être collégiens.
Les élèves de CE1 de l'école Francis Turbin de Bréhand (en RPI avec notre école) ont passé la journée du 28 mars dans notre école afin de découvrir les lieux et les enseignantes. Une première visite avant leur arrivée effective en CE2 à la prochaine rentrée scolaire. Ils ont aussi passé une très bonne journée.
Ce même jour, les élèves de grande section de Moncontour sont allés à Bréhand afin de découvrir l'école, les enseignants et se familiariser avec le rythme de travail du CP. Ils en sont revenus enchantés.

Webinaire semaine de la presse

Du 24 au 29 mars 2025, les élèves de CM2 ont participé à la « Semaine de la presse et des médias à l'école ». Elle permet aux élèves d'apprendre à mieux décrypter l'univers des médias et de comprendre ses enjeux culturels et démocratiques. Le thème de cette année est « Où est l'info ?», fait écho à Où est Charlie ? de Martin Handford, cette quête visuelle d'un personnage iconique difficilement repérable dans des paysages sursaturés de détails. Omniprésente, l'information est, elle aussi, de plus en plus difficile à identifier dans le flux d'une myriade de formats et de supports.

A cette occasion, les élèves peaufinent la création de leur journal de classe, qui vous sera communiqué lors du prochain bulletin communal.

Visite Kerval :

Les élèves de CM1 et de CM2 sont allés visiter le centre de tri Généris Kerval à Ploufragan. Dans le cadre du travail en sciences, c'est l'occasion de prendre conscience de la suite du parcours des déchets de la poubelle jaune, et d'essayer de réfléchir et d'agir en tant que consommateur averti pour produire le moins de déchet possible et de réfléchir avant d'acheter. D'où vient le produit ? Est-ce que je peux éviter le suremballage ? Est-ce un produit de saison ?...

Cuisine, Projet Tour du monde

Pour clôturer la période de travail sur l'Océanie, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont cuisiné des lamingtons australiens. C'était une découverte pour tous, tant culturellement que gustativement.

Pour la dernière période, nous terminons notre tour du monde par le continent africain.

Classe de mer à Perros-Guirec

Du 31 mars au 2 avril, les CE2 sont partis en classe de découverte à Perros-Guirec avec les CE1 de l'école de Bréhand.

Durant le séjour les élèves ont appris le mode de vie des différents animaux de l'estran comme les crabes, les patelles ou encore les anémones. Ils ont aussi profité d'une randonnée sur le sentier des douaniers pendant laquelle ils ont réalisé une lecture du paysage.

Le centre Le Hédraou qui nous a accueilli bénéficie d'un grand parc où les élèves ont pu s'amuser et construire des cabanes. A la suite du séjour, les élèves vont préparer un album photo souvenir en classe et chacun recevra un exemplaire.

Merci à l'APE d'avoir aidé à financer ce séjour. Merci aussi aux parents qui nous ont accompagnés.

ECOLE PRIVÉE LA PROVIDENCE

Les CE2 CM sur les planches !

Après plusieurs mois de préparation avec Anne Decriem, professeur de français et Stéphanie Kérauffret, leur enseignante, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont présenté leur pièce de théâtre en première partie de la troupe de l'école « Les Cit'adours », le dimanche 9 mars au Petit Théâtre de Hénon.
Les enfants ont joué avec enthousiasme et talent. Leur énergie et leur investissement ont conquis le public. La relève est assurée !

Un carnaval haut en couleurs

Mardi 4 mars, tous les enfants de l'école ont fêté Mardi-Gras en défilant déguisés dans les rues de Moncontour. Ils ont ensuite dégusté une crêpe bien méritée !

Rencontre sportive à la Ville Davy

Jeudi 3 avril, les enfants de La Providence et de écoles privées de Quessoy, Bréhand, Saint-Trimoël, Hénon et Plémy se sont retrouvés au lycée La Ville Davy, à Quessoy, pour fêter la SOP (semaine olympique et paralympique). Pas moins de 600 élèves étaient réunis !
Cette journée a débuté par une célébration sur le thème de l'eau avec Père Laurent Le Meilleur et s'est poursuivi par des ateliers sportifs puis un flashmob collectif.

Bien dans son corps

Dans le cadre de notre projet d'école « bien dans son corps, bien dans sa tête », Gaëlle Radenac-Gouélibo, bénévole de la ligue contre le cancer, est intervenue sur plusieurs séances dans les classes du CP au CM2.

Les enfants ont alors participé à différents ateliers abordant divers thèmes comme l'équilibre alimentaire, le sommeil, l'hygiène, mais aussi les écrans, les émotions, les relations, …

Le lundi, c'est musique !

Le lundi après-midi, les enfants participent aux séances de musique dispensées par Sandrine Tassan, intervenante de Lamballe Terre et Mer.

Les élèves ont ainsi pu découvrir des instruments de musique, les manipuler et créer un accompagnement instrumental sur un album « le petit chasseur de bruits » pour les maternelles, chanter en chœur, écouter et s'initier aux « Cup Songs » pour les enfants du primaire.

Ils font MONCONTOUR

Catherine Godier : Artiste Peintre de Talents au Service de la Décoration

Plongez dans l'univers créatif de Catherine Godier, une artiste peintre reconnue et référencée dans les ateliers d'art de France. « Mes enfants ont grandi, et j'ai souhaité trouver un espace qui me ressemble, loin de la vie citadine et entourée de gens accueillants », confie-t-elle. C'est en flânant dans la cité qu'elle a eu un véritable coup de foudre pour la vitrine du 7 place Penthièvre qui est devenue son atelier et son logement. Catherine ne se limite pas à la simple création.

Elle propose une vaste gamme de services artistiques. Elle excelle dans la réalisation de décors peints, d'enduits décoratifs, de trompe-l'œil et de tableaux.

Son expertise s'étend également à l'utilisation de matériaux naturels tels que la chaux et la poudre de marbre. Que vous souhaitiez un décor simple ou une œuvre plus sophistiquée, Catherine est à même de répondre à toutes vos attentes. Avec humour, elle déclare : « Je suis comme au restaurant : la salade verte ou le foie gras, je m'adapte à votre budget. » Son imagination débordante est une véritable invitation à rêver.

Avec une audace mêlée de délicatesse, elle marie une touche de folie douce à la maîtrise de son art, créant ainsi des œuvres qui transportent et inspirent ceux qui les découvrent. Actuellement, Catherine s'illustre dans son atelier en réalisant une ornementation inspirée du 18ème siècle pour un château en Ille-et-Vilaine. N'hésitez pas à pousser la porte de son atelier ; il y a des chances qu'elle soit ouverte et prête à partager son univers créatif avec vous !

https://www.godier-peintre-decorateur.fr/
mail :catherine.godier@live.fr
Téléphone : 06-86-77-72-53
https://www.facebook.com/cath.deco

Campagne de stérilisations chats errants

Pour éviter une surpopulation de chats dans une commune, il est primordial d'intervenir régulièrement au niveau des chats errants par la stérilisation .

L'année dernière nous avons stérilisé six chats avec l'aide des bons de 30 millions d'amis . Cette année nous avons l'intention de stériliser une dizaine de chats. Vue notre situation financière nous allons faire appel à la fondation Brigitte Bardot et des cabinet vétérinaires bienveillants pour nous aider.

La commune a renoncé à un contrat chenil service pour pouvoir financer la stérilisation des chats errants. Pour le montant de 800 euros sauvé, 500 euros a été réservé pour combler la différence entre le montant de la stérilisation et l'aide accordée par la fondation Brigitte Bardot.

Actuellement la commune est équipée en matériel pour réaliser les attrapages de chats en autonomie sans devoir demander de l'aide à un association (cages de trappage, cage post-opératoire, cage de transport et lecteur de puces). La commune s'occupe de la stérilisation uniquement des chats errants donc sans propriétaire.

La stérilisation des chats est une nécessité à respecter pour chaque propriétaire. Un chat stérilisé est moins agressif et moins susceptible de contaminer d'autres chats des maladies souvent dangereuses. C'est la mesure préventive la plus efficace contre les maladie comme le FIV, leucose et coryza.

Frelon asiatique (Vespa velutina)

Piégeage de printemps des reines fondatrices de frelons asiatiques

GDSA 22
L'action sanitaire apicole tous ensemble

Le frelon asiatique, espèce invasive introduit accidentellement en France en 2004 prolifère en Bretagne. Sa présence représente un réel danger pour l'homme (risque de multiples piqures pouvant provoquer la mort). Le frelon asiatique déstabilise la biodiversité, impacte les productions agricoles, détruit l'entomofaune et décime les colonies d'abeilles.

Actuellement le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon asiatique est le **Piégeage de Printemps des Fondatrices P.P.F.**

Chiffres

- **2018-2021** : destruction de 66500 nids (1/5) 335.000 nids non détruits : 50 milliards insectes prédatés.
- La région Bretagne a dépensé 6,651,400 €. Côtes d'Armor, 2021 :3550 nids détruits, 2022 x 2,5= 9250 nids.

Sur un territoire : 100 fondatrices piégées = 100 nids en moins,
15,000,000 insectes préservés = 120.000 € économisés.
Il est scientifiquement prouvé que la destruction des nids après la chute des feuilles (de plus en plus tard) est inefficace.

La mise en place du P.P.F. de vespa velutina* du 15 Février au 1er mai selon météo limite au maximum le piégeage des insectes non ciblés ;

Le Gdsa 22, engagé depuis 2011 dans le Piégeage de Printemps des Fondatrices, propose d'accompagner les collectivités dans leur lutte contre ce fléau.
Informations pratiques sur la méthode de piégeage, matériel à utiliser, conférences sur cette thématique. Des formations au PPF sont également proposées par le GDSA 22.

Cette espèce invasive ne pourra être éradiquée, mais il est acté que sur un territoire ou le PPF est organisé, la diminution de la pression de ce ravageur permet aux apiculteurs de conserver leurs ruches, aux oiseaux insectivores d'être présents, à l'entomofaune de continuer son travail de nettoyage, et diminue considérablement les risques envers tous les acteurs du monde rural : agriculteurs, agents d'entretien des collectivités, paysagistes, joggueurs etc....

Le Piégeage de Printemps des Fondatrices ..... un devoir civique !

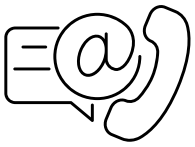

Contact e-mail contact@gdsa22.bzh
Site internet
https://gdsa22.bzh

LAMBALLE TERRE&MER
Communauté d'agglomération

LES DECHETS DE JARDIN, UNE RESSOURCE ?

Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes… trouveront une meilleure utilité dans votre jardin qu'à la déchèterie ! En effet, tous ces éléments peuvent être utilisés en paillage, que ce soit au pied de vos arbres, haies ou arbustes, ou sur votre potager.
Le saviez-vous ? Un bon paillage permet d'éviter cinq arrosages et dix heures d'entretien du jardin !
Pour le mettre en œuvre rien de plus simple : Lors de la tonte de votre pelouse, épandez au sol vos feuilles mortes et/ou tailles de haies fraîches (d'un diamètre inférieur ou équivalent à votre auriculaire), passez la tondeuse dessus et c'est prêt : votre paillage est dans le panier de la tondeuse, il ne vous reste plus qu'à l'épandre au pied de vos plantations.
En Bretagne la pelouse pousse vite ! Pensez à la tonte mulching : pas de ramassage, une meilleure résistance à la sécheresse, moins de mousses ou d'herbes indésirables viendront en concurrence de votre joli gazon**.**

DES COMPOSTEURS SUR LAMBALLE TERRE & MER !

Le compostage est un élément essentiel pour la gestion des biodéchets. Il permet ainsi de transformer les déchets de cuisine, les restes alimentaires, les déchets du jardin (feuilles mortes, broyat de bois, petits branchages) et certains déchets cartonnés (carton brun, boîte d'œuf et essuie tout sans produit chimique) en terreau.
Lamballe Terre & Mer vous accompagne en vous proposant des composteurs en bois (300L - 15 €) accompagnés d'un guide explicatif sur le compostage. Afin de les réserver, rendez-vous sur lamballe-terre-mer.bzh.

AVRIL

Exposition Philippe Conan - Peinture abstraite contemporaine

"UN LIVRE, UN CAFÉ"
avec la libraire l'Abri des temps

VENDREDI 4 - ØLLØ & YES BASKETBALL - 20H30
Musique atmosphérique & Electro-post punk

VENDREDI 18 - LES NINOS FÉROCES - 20H30
Hommage à Nino Ferrer

MAI

Exposition Philippe Conan - Peinture abstraite contemporaine

SAMEDI 10 - CLÉMENT LEMENNICIER - 20H30
Folk-pop

JEUDI 15 - UN LIVRE SOUS LE BRAS - 18H30
par la librairie "l'Abri des temps" puis
LECTURE "MATIN BRUN" - 19H30
par la compagnie "Ecoute-toi quand je te parle"

MARDI 20 - TOKKEN - 20H30
Folk

JUIN

Exposition Jacqueline Templier Le Vezu
"Entre terre et mer"

MARDI 10 - BEAVERS - 20H30
Bluegrass

MARDI 17 - 5 ANS DU BAR ! - 19H30
ONE RUSTY BAND & RÉGINE TONIC
Dirty Blues Rock - Dj set vinyl only

BISTRO RUSTIQUE

le moncontour contre temps

2 rue de la Porte d'en haut
22510 MONCONTOUR
Tél : 02.96.69.38.86
https://contretemps.bzh/

La Nouvelle affiche de la prochaine édition du festival rue dell Arte est sortie. L'occasion de rappeler que l'association a besoin de bénévoles et de petites mains pour organiser ce festivable incontournable de la cité.
L'association recherche également des hébergements pour les artistes lors du festival.

rue dell arte@gmail.com
FB : rue dell arte 22

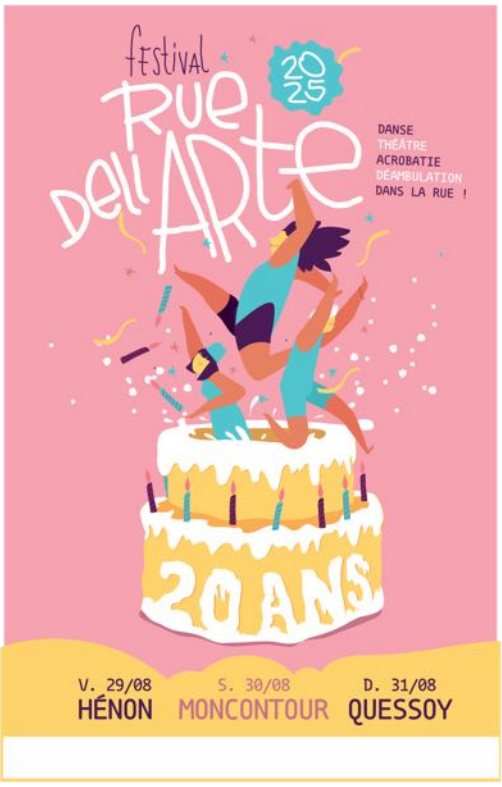

L'ABRI des TEMPS

"Si on me demandait quel est, de tous les mystères, celui qui, à jamais, demeurera impénétrable, je répondrais sans hésiter : *L'évidence*." - avait-il noté.

Edmond Jabès, *La chouette et l'aigle*.

SAMEDI 10 MAI

Raphaëlle GARNIER (mais oui, c'est bien elle !) sera de retour à l'Abri, non pas pour un tour de chant ou pour nous enchanter au son de sa trompette, non, mais pour une rencontre-dédicace autour des ouvrages psycho-éducatifs qu'elle a illustrés, ainsi que de ***Nos parents***, *le guide drôle et illustré pour comprendre le vieillissement et aider nos parents.*

CHARLIE (3 vol. parus) De Clémence Prompsy, Aurelie Callet, Illustrations de Raphaëlle Garnier, Editions Marabout, 7,90€

Nos Parents, Raphaëlle Garnier et Sarah Hammami, éditions De Boecke, 19 €

JEUDI 15 MAI - UN LIVRE SOUS LE BRAS

Venez avec un livre, on en parle !
Ce sera au Contretemps, à partir de **18h30** !

JEUDI 15 MAI - Lecture de Matin Brun

A 19h30, au Contretemps, par la Compagnie **Ecoute-toi quand je te parle**

SAMEDI 24 MAI

Dans le cadre du **festival Sanblé, par la Fabrique insomniaque** (https://www.lafabriqueinsomniaque.fr/le-sanble---2025/), qui aura lieu cette année encore au Gouray, **Gerty DAMBURY** nous propose une rencontre avec les poétesses caribéennes **Courtney Conrad** et **Millicent Graham,** pour partager leurs démarches d'écritures et leurs inspirations.

SAMEDI 31 MAI

Antoine GALLARDO, le boucher poétique, sera de retour pour nous présenter les derniers nouveaux-nés des éditions **La Boucherie littéraire**.
Attention, authentiques tranches de poésie avec de la chair dedans !

éditions LBL
la Boucherie littéraire

LES ATELIERS DE LECTURE A HAUTE VOIX

Le prochain atelier se déroulera le **samedi 14 Juin**. Blandine Clémot prendra prochainement contact par mail avec ceux qui ont répondu au sondage ou se sont manifestés auprès de la Librairie.

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Ecrivez à Blandine : blandineclemot@gmail.com

---

LE THÉÂTRE DU COSTUME

de Carolyne Morel

Découvrez une oeuvre unique en France retraçant les costumes d'un château du Moyen-âge jusqu'au début du XXème siècle

OUVERTURE SAISON 2025 : MARDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 14 H À 17H

RUE DU DOCTEUR SAGORY (À DROITE DE L'ÉGLISE)

TARIF: 3€ POUR LES + 18 ANS

FCMT : L'équipe C approche de la montée

Alors que l'an dernier, les équipes A et B du FCMT avaient terminé premiers de leurs championnats, cette année c'est au tour de l'équipe C de se distinguer dans son championnat de D4. En panachant des joueurs d'expérience (un de plus de 60 ans) et des jeunes en pleine bourre (- de 20 ans), dimanche 6 avril elle s'est emparée de la première place en infligeant un 5 buts à 1 face au leader Coetmieux. S'il reste encore 3 matchs avant l'épisode final du 27 avril, le sérieux et la solidarité des joueurs laisse entrevoir une accession en D3 permettant de jouer dans un championnat plus régulier. Pour Fred et Laurent, les deux coatchs de l'équipe, l'accession, pas prévue en début de saison, serait un aboutissement heureux que le F C M T saura fêter dignement le samedi 24 mai en même temps que ses dix ans.

Après leur net succès l euphorie n'était pas de mise, car le travail n'est pas encore fini

Participez, Profitez, Partagez !
Co-Working, Social, Numérique et Eco-Logique

L'association #Chez Yvonne, est située place de la mairie et vousaccueille pour apprendre, échanger, rencontrer, partager, s'amuser ou encore pour travailler ! Chaque semaine, nous vous proposons des animations et à tous moments, vous pouvez réserver des espaces pourtélétravailler en individuel ou y organiser vos réunions.

Programme de Mai 2025

Tous les mercredis, de 9h30 à 12h00
Avec le "coup de pouce numérique", l'animatrice et les bénévoles sont là pour vous aider et vous conseiller sur l'utilisation de vos téléphones, tablettes ou ordinateurs !
Tous les derniers du mercredi du mois
Un médiateur numérique vous accompagne dans vos démarches administratives. Prochain RDV =>30 Avril
Tous les samedis, de de 9h30 à 12h00
Avec Fabrice et l'atelier Imprim'3D, apprenez à fabriquer des objets du quotidien, ouvert à tous et à toutes, venez vous initier à la 3D.
Seul pré requis, venir avec son ordinateur portable pour profiter au mieux de l'atelier !
Tous les vendredis de 14h00 à 18h00
Avec Annick le café tricot, c'est travaux manuels, rencontres et bonne humeur !
Tous les 15 jours, de 19h00 à 22h00
Rejoignez-nous pour des soirées jeux endiablées, rires, défis et détente assurée !

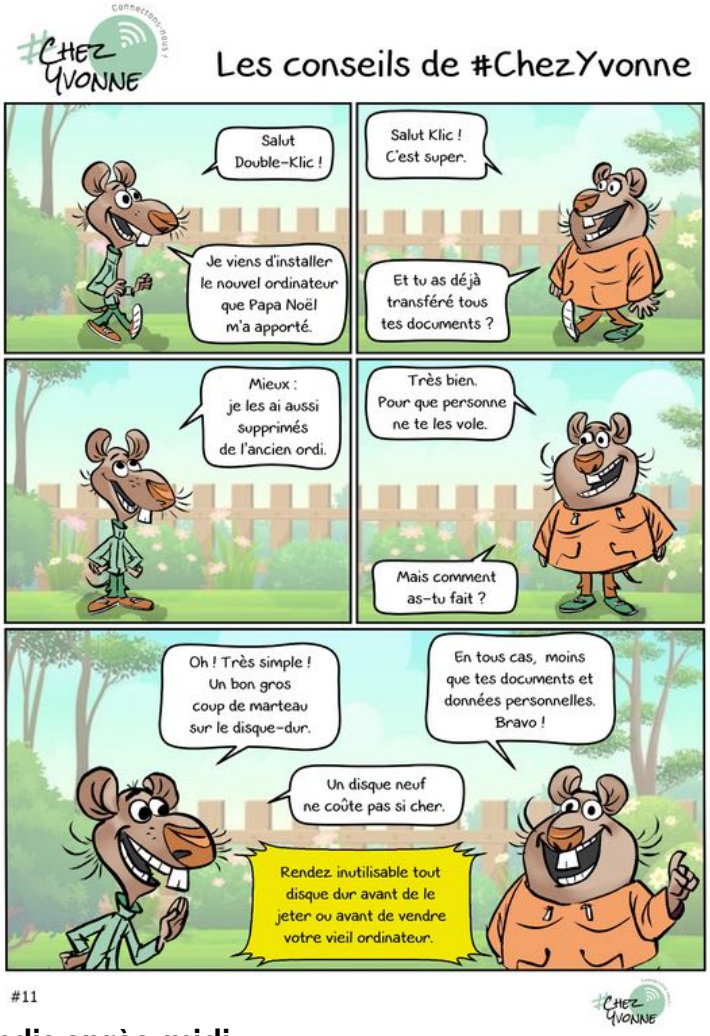

Morgane, l'animatrice, vous reçoit sur RDV les lundis après-midi.
Que vous soyez un professionnel en quête d'accompagnement, un porteur de projet, un aspirantbénévole ousimplement curieux de découvrir notre association, nous serons ravis de vous recevoir.
Prenez simplement rendez-vous par mail ou passez par nos réseaux sociaux pour être certain d'être accueilli dans les meilleures conditions.

Côté pratique :
#ChezYvonne
1 rue Bel-Orient -22510 Moncontour contact@chezyvonne.fr
https://chezyvonne.fr/

Abonnez-vous à notre newsletter ou sur nos comptesFacebook,Instagram et Linkedin.

TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026 : LES INSCRIPTIONS VONT BIENTÔT DÉMARRER !

2 cas de figure :
> J'habite une commune de Lamballe Terre & Mer ET je suis scolarisé dans un établissement de Lamballe Terre & Mer : je m'inscris, à Scolibus, du 2 juin au 20 juillet 2025 sur distribus.bzh (onglet transport scolaire),
> Je suis scolarisé dans un établissement extérieur à Lamballe Terre & Mer ou je réside sur une commune extérieure à Lamballe Terre & Mer : je m'inscris sur breizhgo.bzh.

20 ANS, LE BEL ÂGE

Cette année, la Piscine de Lamballe Terre & Mer – située à Lamballe-Armor – souffle ses 20 bougies… et vous êtes invités à la fête ! Pour marquer le coup, l'équipe vous prépare une semaine pleine de surprises : initiations, animations, découvertes des activités proposées tout au long de l'année, avec la complicité des associations partenaires. Que vous soyez plutôt nage tranquille, aquagym tonique ou jeux en famille, il y en aura pour tous les goûts !
Et ce n'est pas tout : une soirée spéciale vous attend le vendredi pour fêter ensemble, comme il se doit, cet anniversaire. En bonus, un grand jeu-concours sera lancé avec des cadeaux à la clé ! Le programme détaillé arrive très vite… alors restez connectés et préparez vos maillots, ça va bouger dans le bassin !

Du mercredi 2 au dimanche 6 juillet. Infos précises à retrouver prochainement sur lamballe-terre-mer.bzh

UN ÉTÉ ANIMÉ

Période tant attendue par vos enfants, l'été arrive à grands pas ! Pour qu'été puisse rimer avec « animé », le service Enfance-Jeunesse leur prépare un programme d'animations et de séjours aux petits oignons. Pour en savoir plus, venez rencontrer les équipes Enfance-Jeunesse au plus près de chez vous le mardi 13 mai entre 15h30 et 19h30. Ce temps est l'occasion de venir prendre connaissance du fonctionnement des structures et des camps d'été, des modalités d'inscription, de vérifier vos accès au portail famille, de rencontrer les directeurs…

Où retrouver les équipes Enfance-Jeunesse ?
- Lamballe-Armor > Service Enfance-Jeunesse, 15 rue Saint-Martin
- Pléneuf Val-André > Accueil de loisirs, espace socio-culturel du tertre du bourg, rue des Docteurs Roux et Calmette
- Jugon-les-Lacs (Dolo) > Espace jeunes, Annexe du Manoir du Lou
- Quessoy > Salle Hunaudaye, rue de Brocéliande
- Coëtmieux > Mairie, Salle du Conseil

LE TENNIS DE TABLE BRETON À LA HALLE DES SPORTS DU LIFFRÉ

Depuis l'été dernier et les derniers Jeux Olympiques, le tennis de table semble être monté sur les premières marches du podium dans le cœur des Français. Si les frères Lebrun, à l'origine d'un véritable phénomène autour de ce sport, ne seront pas présents à Lamballe-Armor les 24 et 25 mai prochains, c'est tout le gotha du « ping » breton qui a rendez-vous à la Halle des Sports du Liffré. Organisé par le Penthièvre Lamballe Tennis de Table, ce tournoi sera l'occasion de venir (re)découvrir un sport d'une impressionnante rapidité et d'encourager nos sportifs locaux, engagés dans ce tournoi régional !

Samedi 24 et dimanche 25 mai, Halle des Sports du Liffré – Horaires sur lamballe-terre-mer.bzh – Entrée libre.

AVEC OU SANS SAC ?

Nous avons deux poubelles, une avec un couvercle marron destinée aux ordures ménagères et une avec un couvercle jaune consacrée au recyclage.

Dans la poubelle marron, pour des raisons d'hygiène et pour la sécurité de nos agents, les déchets doivent être déposés en sacs.

En revanche, dans la poubelle jaune, les emballages doivent être mis en vrac. En effet, les sacs empêchent la séparation des déchets recyclables au centre de tri, et les déchets en sac sont systématiquement réacheminés vers un incinérateur.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les ambassadeurs du tri de Lamballe Terre & Mer : preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Dim. 18/05 - Jardinage au naturel
En mai, fait ce qu'il te plaît !

Utiliser son compost pour planter les courges, sans travail du sol, c'est tellement plus simple !

Astuce : tailles et tontes pour protéger ses plants

Jardin du Clos, Plédéliac / De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 07 88 51 78 75 ou lejardinduclos@gmail.com

Inscriptions réservées aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer

Sam. 07/06 - Jardinage au naturel

Jardin et sécheresse

Préparer son jardin à la sécheresse : organiser son jardin pour qu'il ne souffre pas de la chaleur et limiter les arrosages.

Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual / De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net

Inscriptions réservées aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer

Mer. 21/05 - Anim' & vous - La Boussole : Découverte des oiseaux et de la nature

Atelier parents-enfants, à partir de 5 ans, proposé par La Boussole, Centre social intercommunal.Explorez les abords de l'étang des Ponts Neufs et découvrez les oiseaux qui y vivent. Avec les techniciens du service bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer.

Parking de l'étang des ponts Neufs, côté Morieux à Lamballe-Armor - Gratuit sur inscription au 06 20 86 00 74

Du 21 au 25 mai - Fête de la nature

Rencontre, visite… Lamballe Terre & Mer et ses partenaires participent, cette année encore, à cet évènement incontournable.

Début mai, retrouvez le programme sur lamballe-terre-mer.bzh

J'ai entre 16 et 25 ans
et un projet :
permis, bafa, logement...
Le Pass'Engagement est fait pour moi !
Grâce à mon bénévolat,
je reçois une bourse pouvant
aller jusqu'à 1 200 €
Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caf.fr
Date limite de dépôt de candidature : le 27 mai 2025
Les EPCI partenaires
Ce dispositif est porté par
Côtes d'Armor le Département

16 mai 2025 Hénon
Le Petit Théâtre
Rue d'Aval 19h
Penser à soi
Panser ses blessures
Vous n'êtes pas seuls!
Soirée de sensibilisation au
BURN-OUT
Entrée gratuite
conférence- témoignage- débat
animée par Isabelle Boscher
ancienne Burnaoutée et
Dominique Toumani Gestalt thérapeute
suivi d'un échange convivial
Présentation
ISABELLE BOSCHER
CONFERENCIERE
Présentation
DOMINIQUE TOUMANI
GELSTAT THÉRAPEUTE
bibliotheque@henon.fr
0296734962
ASSOCIATION SAMSAD

fête de la nature
GRATUIT
10 000 ANIMATIONS
DANS TOUTE LA FRANCE.
IL Y EN A FORCÉMENT UNE
PRÈS DE CHEZ VOUS !
fetedelanature.com
FÊTE DE LA NATURE
21-25 MAI 2025
Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OFB
Avec le soutien de
EDF
JUNIOR

" Belle saison
à tous !!! "
Entretien jardins & potagers
Particulier / Entreprise / Association / Collectivité
Agrément 50%
• Petits travaux de jardinage
• Création de potagers
06 86 41 56 56
Aurélie Le Meur
Moncontour / St Brieuc
Jardinière
Site internet :
cae22 &
coopchezvous

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Canton de PLAINTEL
Commune de MONCONTOUR
(22510)

CITÉ DE
Moncontour

Date de convocation et d'affichage :
14/02/2025
Date d'affichage du compte rendu :
25/02/2025

Nombre de conseillers :
En exercice : **15** – Présents : **12 –** Votants : **13**

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 24 février 2025

Le vingt-quatre février deux mil vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal se réunissent à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme MILLORIT Anne-Gaud, Maire.

Sont présents : Anne-Gaud MILLORIT, Enguerrand ROUZIC, Maële LASKAR, Michel SAUVÉ, Sophie FRAVAL-LANGUILLE, Mickaël TARDIVEL, Julie GAUDIN, Karel VAN DAELE, Fanny PROCUREUR, Vassili ~~OLLIVRO, Nicol~~as PINCHON, Claire BIDET.

Absents excusés : Eliott RUFFET donne procuration à Mickaël TARDIVEL

Absents : Irène AUPETIT, Jérémie BARREAU

Secrétaire de séance : Enguerrand ROUZIC

A~~près avoir constaté~~ que le quorum est atteint, Madame la Maire ouvre la séance à 20 heures et 2 minutes et rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation de l'étude sur la circulation de l'ADAC, par M. Sylvain CHARLES
2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2025
3. Informations communautaires
4. Informations municipales
5. Décisions prises par la Maire par délégation du conseil municipal
6. Modification de tableau des effectifs
7. Attribution d'une enveloppe pour la subvention PCC 2025
8. Attribution des subventions aux associations
9. Attribution d'une participation financière à l'OGEC pour l'année 2025
10. Attribution d'une aide financière pour les voyages scolaires pour l'année 2025
11. Approbation des tarifs de la cantine pour l'année 2025-2026
12. Approbation des tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année 2025-2026
13. Approbation des tarifs de Cap Armor pour l'année 2025
14. Approbation des tarifs du cimetière

15. Approbation des tarifs de photocopie => point annulé
16. Adhésion à DEPHY
17. Instauration d'une participation aux frais pour l'utilisation de la salle des associations à des fins lucratives.
18. Professeur de piano : convention d'occupation de salles communales
19. M. OMS : convention de location de la cuisine du CAC
20. Chats errants : Convention Brigitte Bardot
21. Dossier Ganne : validation de l'échange de terrain => point reporté au prochain conseil
22. Questions diverses

PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LA CIRCULATION DE MONCONTOUR

Présentation par M. Sylvain CHARLES, chargé de projet voirie à l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor)

En 2022, lors des réunions de quartiers, des problèmes de vitesse ont a plusieurs reprises été soulevées, notamment sur la partie haute de Moncontour.

La municipalité s'est alors rapprochée de l'ADAC 22 pour réaliser une étude de circulation.

Ce qui a été proposé :

Tests de mise en sens unique de la rue Saint-Michel et la rue de l'Abbaye et zone de rencontre à 20km/h afin de réduire la vitesse et sécuriser les piétons.

Mesures de fréquentation et de vitesse par le biais du radar pédagogique avant et pendant le test.

Réunions publiques à organiser pour présenter le test de circulation aux habitants (dates à déterminer)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

-

Madame la Maire rappelle les points abordés lors du conseil municipal du 27 janvier 2025. Le conseil municipal n'a pas de remarques et approuve le procès-verbal à l'unanimité.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Conférence des maires du 4/02 :

- présentation du SDIS 22 et ses difficultés financières
- présentation du projet de modification des statuts de LTM

DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme

DP n°2025-01 : M. DIEULESAINT, au 3 rue Notre Dame, pour la création de deux devantures, un changement de porte, la mise en peinture des huisseries et un déplacement de gouttière. Instruction en cours.

DP n°2025-02 : M. BELL au 10/12 rue Saint-Jean pour l'installation d'un garde-corps au niveau du grenier, la peinture des huisserie et l'application d'une protection incolore sur les colombages. Instruction en cours.
DP n°2025-03 : M. DARRAS, parcelle 155 route du Moulin St Michel pour le remplacement de menuiseries, l'installation de volets et la pose de velux. Instruction en cours.
DP n°2025-04 : Mme CHANCELLE au 6 rue de Notre Dame pour la réfection du toit et la pose de vélux. Instruction en cours.
DP n°2025-05 : Mme LEGRIS au 8 rue du Temple pour le changement des menuiseries et rénovation des joints de pierre Instruction en cours.
CU n°2025-01 : Me LE LEVIER pour le 26 rue Veillet Dufrêche
CU n°2025-02 : Me LE LEVIER pour le 9 place Penthièvre

D2025_10 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix :

Approuve la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe au 1er mars 2025
Approuve la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal au 1er mars 2025 => radiation des cadres des effectifs
Approuve le recrutement d'un responsable de la cuisine centrale dans le grade d'adjoint technique territorial de 1ère classe => par voie de mutation
Décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 01/03/2025 (annexé à la délibération)
Décide d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois au budget de la commune, chapitre 012**.**

D2025_11 : SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER PRIVÉ – CRITÈRES DE ~~PRISE EN CHARGE~~

M. Enguerrand ROUZIC, adjoint en charge de l'urbanisme, rappelle le dispositif de soutien aux travaux de restauration-rénovation des biens immobiliers privés accordé aux propriétaires de la commune de Moncontour.

Vu la délibération D2022_08_03 – Petites Cités de Caractère et Fondation du Patrimoine : Aide à la rénovation en date du 29 août 2022 qui précise que la participation régionale au titre des Petites Cités de Caractères (PCC) est conditionnée au préalable par le soutien de la commune à hauteur d'une subvention avec un taux minimum de 5% du montant HT.
La commune accorde cette aide avec les mêmes critères que la région.

Il est proposé au conseil municipal de préciser les critères ci-dessous mentionnés définis par la commune et de valider les matrices communiquées aux demandeurs.

M. Enguerrand ROUZIC précise que ces matrices évolueront tacitement en fonction des modifications d'attribution faite par la Région et seront soumises uniquement aux conseillers en cas de modifications majeures pour validation.

Les critères sont les suivants :
Subvention en faveur de la restauration d'édifices situés dans le **Site Patrimonial Remarquable (SPR) Secteur A (critère spécifique à Moncontour)**

1 – Eligibilité du projet

Le demandeur ne peut en aucun cas se prévaloir de subventions. La commission chargée de l'instruction du dossier et le conseil municipal sont les seuls juges de l'éligibilité (totale ou partielle) du dossier. Les travaux ne pourront commencer qu'après obtention de la délibération attribuant la subvention.
Travaux éligibles **(critères de la Région)** :

Travaux qualitatifs de restauration-rénovation d'édifices situés dans le périmètre secteur A du SPR après accord de l'Architecte des Bâtiments de France et présentant un intérêt du point de vue architectural, patrimonial ou historique

Travaux concernés :

- restauration-rénovation des éléments extérieurs de l'immeuble visibles de l'espace public au minimum à 2/3 de la surface totale.
- restauration-rénovation des portails et murs d'enceinte visibles de l'espace public au minimum à 2/3 de la surface totale.

Il est précisé que sont exclus : la création d'ouvertures ou le redimensionnement d'une ouverture existante.

Ne sont pas éligibles (critères de la Région)

Les travaux de peinture des menuiseries sont éligibles uniquement si elles concernent des menuiseries neuves : ils doivent être rattachés au remplacement des menuiseries concernées

Les modifications de façades, les modifications ou créations d'ouvertures, ne sont pas éligibles au titre de ce dispositif sauf si elles ont pour objectif de restituer l'aspect d'origine du bâtiment

Les projets de démolition et de construction ne sont pas éligibles au titre du dispositif

Caractéristiques de la subvention

Montant minimum des travaux éligibles : 5 000€ TTC

Plafond de la subvention accordée pour les travaux éligibles : 2 500 € TTC

Montant minimum des enseignes de style éligibles : 1 500€ HT

Plafond de la subvention accordée pour les enseignes de style éligibles : 500 € HT

Taux de subvention : 5 % des travaux éligibles TTC ou HT pour les enseignes de style

Date d'effet : dossiers examinés par la commission urbanisme chargée de l'instruction du dossier et validés par le conseil municipal à compter du 1er janvier 2025.

Ce dispositif est valide jusqu'au 31 décembre 2025, il sera réévalué au 4ème trimestre 2025.

le dispositif se limite à 1 seule demande pour un même ensemble immobilier **tous les 3 ans**. Le propriétaire peut être bailleur ou occupant, être une personnalité physique ou morale.

2 – Constitution du dossier

Le dossier type « Demande de subvention communale 2025 en faveur de la restauration d'édifices situés dans le Site Patrimonial Remarquable » doit être complété par le propriétaire et être accompagné de toutes les pièces.

3 – Modalités :

La subvention sera versée après réalisation de l'opération, en conformité avec l'autorisation de travaux d'une part et la décision d'attribution d'autre part, et sur présentation des factures acquittées. Le bénéficiaire pourra demander le versement d'acomptes, dans la limite de 2 acomptes + le solde.
Le montant définitif de la subvention ne pourra en aucun cas être revu à la hausse et sera, le cas échéant, réduit au prorata des dépenses réelles justifiées.
L'opération faisant l'objet de la subvention devra débuter dans le délai de 2 ans **à compter de la décision d'attribution de la subvention** et se terminer dans le délai de 3 ans à compter de la décision de subvention. En cas de non-respect de ces délais, la subvention sera annulée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- Valide les critères ci-dessus énumérés
- Valide les matrices présentées (annexées à la présente délibération)
- Demande que les critères soient reconduits tacitement chaque année, sauf en cas de modifications de critères de la région ou en cas de modifications importantes.
- Autorise Mme la Maire et la Commission Urbanisme de modifier annuellement les matrices et signer
- tous documents inhérents à cette délibération.
  Demande que chaque dossier d'attribution de subvention au titre de l'aide à la rénovation soit présenté en conseil municipal.

D2025_12 : SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER PRIVÉ – BUDGET ALLOUÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Dans le cadre de l'attribution d'une aide à la rénovation du patrimoine immobilier privés, M. Enguerrand ROUZIC, adjoint en charge de l'urbanisme, précise que deux subventions ont été accordées en 2023. Une d'un montant de 2 011,49€ et une seconde d'un montant de 578,99€.

Pour mémoire, aucune n'a été déposée et accordée en 2024.

Pour le budget 2025, M. Enguerrand ROUZIC, propose d'inscrire la somme de **7 591,00 €** au titre de l'aide à la restauration du patrimoine se décomposant de la façon suivante :

- 2 591,00 € pour les subventions accordées en 2023
- 5 000,00 € pour les subventions accordées au titre de l'année 2025

M. Enguerrand ROUZIC précise que seuls les dossiers réputés complets seront présentés aux conseillers et que dès que l'enveloppe budgétaire sera épuisée, la commune n'accordera plus de subvention pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de :

- Valider la participation globale de la commune pour l'année 2025 à 7 591,00 €
- Inscrire la prévision budgétaire au compte 65748
- Autoriser Mme la Maire à signer tous documents inhérents à cette délibération.

D2025_13 : ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme Maële LASKAR, adjointe au maire chargée de la vie associative, présente le tableau ci-joint concernant les subventions allouées aux associations pour l'année 2025, établi lors de la réunion de la commission vie associative du 10 février 2025 :

Associations	Voté 2024	Demandé	Proposition
Communales			
AAPPMA (pêche)	75,00 €		75,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers		275,00 €	275,00 €
APE RPI Association des parents d'élèves école publique	262,50 €	200,00 €	200,00 €
APEL Ecole privée	237,50 €	500,00 €	237,50 €
Association des parents d'élèves du collège	0,00 €		
Badminton Moncontour	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Batterie fanfare Saint Mathurin Moncontour	1 200,00 €	1 600,00 €	1 200,00 €
Batterie fanfare - Lamballe Terre et Mer	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Chasse	75,00 €	100,00 €	75,00 €
Club Cyclisme Moncontour pentecôte	0,00 €		
Club cycliste Moncontour	1 500,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
Club cycliste Moncontour - Lamballe Terre et Mer	500,00 €		500,00 €
Club de l'amitié	0,00 €	300,00 €	75,00 €
Club des jeunes	750,00 €	1 000,00 €	750,00 €
Comité des fêtes médiévales	0,00 €		
Des Livres et Vous	0,00 €	500,00 €	375,00 €
Descente urbaine	0,00 €		
Donneurs de Sang Moncontour	112,50 €	150,00 €	112,50 €
Football club Moncontour Trédaniel	1 050,00 €	1 500,00 €	1 050,00 €
Il est 4h	0,00 €		
Le jardin d'Hildegarde	600,00 €	800,00 €	600,00 €
Maboul de Moncontour			
Menestrail	0,00 €		
OGEC	0	400,00 €	400,00 €
Orgue et Patrimoine de Moncontour	375,00 €	500,00 €	375,00 €
RUE DELL ARTE	1 500,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
Section Théâtre Moncontour	75,00 €		0,00 €
Sur le sentier du Bief	0,00 €	375,00 €	375,00 €
Tam Breizh	375,00 €		
UNC Anciens combattants de Moncontour/Trédaniel	75,00 €	pas de montant indiqué	75,00 €
UNC Anciens combattants de Moncontour/Trédaniel 50ans	0,00 €		
Total associations Moncontour	**10 852,50 €**	**14 290,00 €**	**11 840,00 €**
Intercommunales/ Pays de Moncontour			

ADMR	0,00 €		
Chicâne - Nos amis les ânes	0,00 €		
Croix d'or Quessoy	0,00 €		
Handi'chiens - ANECAH	15,00 €		15,00 €
Sauvegarde du Patrimoine Culturel du Mené	70,00 €		
Sons d'automne	350,00 €	500,00 €	350,00 €
Total associations Intercommunales	**435,00 €**	**500,00 €**	**365,00 €**
TOTAL GLOBAL	**11 287,50 €**	**14 790,00 €**	**12 205,00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 1 abstention décide :

D'approuver le tableau des subventions aux associations pour l'année 2025
D'inscrire la somme de 12 205.00 € au budget 2025 au compte D 65748

D2025_14 : ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE A L'OGEC POUR L'ANNEE 2025

Mme Maële LASAKAR, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, rappelle la convention entre la commune et l'OGEC La Providence établie le 28 septembre 2004 qui fixe le montant de la contribution annuelle, versée en 4 fois par la mairie.
Cette somme permet d'assumer les salaires et charges de deux agents d'accompagnement dans les classes et d'entretien, une partie des dépenses liées à l'entretien des locaux, frais de chauffage et électricité ainsi que du mobilier et matériel scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 10 voix pour, 1 contre et 2 abstentions décide :

de valider la somme de 30 000,00 € à verser à l'OGEC
d'inscrire cette somme au budget 2025 au compte D 6568 *Autres participations*

D2025_15 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LES VOYAGES SCOLAIRES

Mme Maële LASKAR rappelle le dispositif en place de subvention attribuée par la municipalité lors des voyages scolaires d'élèves domiciliés à Moncontour.

Mme Maële LASKAR propose que le montant de la subvention reste inchangé, à savoir 25 € par enfant et par voyage scolaire pour l'année scolaire 2024-2025, et que ce montant soit reconduit tacitement pour l'année scolaire 2025-2026. Elle rappelle que pour obtenir la subvention, les parents doivent faire une demande écrite en

mairie ou par mail
accompagnée des documents suivants :

- justificatif de l'école ou du collège de la présence de leur enfant au voyage scolaire - un RIB afin de pouvoir percevoir la subvention

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, valide l'attribution d'une aide fi- nancière pour les voyages scolaires.

D2025_16 : APPROBATION DES TARIFS DE LA CANTINE POUR L'ANNEE 2025-2026

Maële LASKAR, adjointe chargée des affaires scolaires, propose d'appliquer comme chaque année, une augmentation de 2 % pour calculer les nouveaux tarifs de la cantine.

	Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026
Repas enfants	3.56€	3.63€
Repas adultes	6.28€	6.40€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve les nouveaux tarifs de la cantine scolaire qui prendront effet à la rentrée de septembre 2025.

D2025_17 : APPROBATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2024-2025

Maële LASKAR, adjointe chargée des affaires scolaires, propose d'appliquer comme chaque année, une augmentation de 2 % pour calculer les nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire.

Accueil périscolaire		Tarifs 2024	Tarifs 2025
QF < 592			
Accueil matin : 7h30 - 8h30	Forfait	1.06 €	1.08 €
Accueil soir : 16h30-19h00	Chaque ½ heure	0,43 €	0.44 €
Goûter		0,53 €	0,54 €
Accueil matin : 7h30 - 8h30 **QF >= 592**	Forfait	1,59 €	1.62 €
Accueil soir : 16h30-19h00	Chaque ½ heure	0,53 €	0.54 €
Goûter		0,53 €	0.54 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve les nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire qui prendront effet à la rentrée de septembre 2025.

D2025_18 : APPROBATION DES TARIFS DE CAP ARMOR POUR L'ANNEE 2025

Le dispositif CAP ARMOR porté par la Commune et animé par Mme Marina LE BESCOT proposera, comme chaque été, des activités pour les enfants, les adolescents et les familles à un tarif très attractif.

Les dépenses liées aux activités de CAP ARMOR font l'objet d'un reversement de la part de l'agglomération de Lamballe Terre et Mer dans le cadre des attributions de compensation pour un montant de 10 100 €.

Maële LASKAR, adjointe chargée du CAP ARMOR propose pour la saison 2025 de valider les tarifs suivants :

Animation	TARIFS
Animations réalisées par l'animatrice de CAP ARMOR Sortie ½ journée	Gratuit
Sortie Journée	3 €
Sortie exceptionnelle	6 €
	6 €

Conditions de remboursement des billets :

Les billets pourront être remboursés dans les cas suivants :
- uniquement sur présentation de justificatif pour les enfants malades ou pour des raisons familiales.
- en cas d'absence de l'animatrice
- en cas d'annulation de l'activité

Donc toutes absences non justifiées et ne correspondant pas aux raisons énumérées ci-dessus ainsi que les billets non utilisés ne seront pas remboursés et ne pourront pas être utilisés l'année suivante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de :

- valider les tarifs de la saison 2025
- approuver les conditions de remboursement des billets

D2025_19 : APPROBATION DES TARIFS DU CIMETIERE

M. Enguerrand ROUZIC rappelle que les tarifs du cimetière n'ont pas été réévalués depuis 2022. Or le taux moyen d'inflation depuis 2022 est de 3.83%.
M. Enguerrand ROUZIC propose d'appliquer ce taux pour définir les nouveaux tarifs 2025 qui seront arrondis à l'euro supérieur, comme suit :

Cimetière de Moncontour	Tarifs 2022	Tarifs 2025
CONCESSION 2M2		
15 ANS	61,00 €	64,00 €
30 ANS	138,00 €	144,00 €
CASE COLOMBARIUM		
15 ANS	250,00 €	260,00 €
30 ANS	500,00 €	520,00 €
CAVURNE Caveau cinéraire disposé en terre		
15 ANS	250,00 €	260,00 €
30 ANS	500,00 €	520,00 €
JARDIN DU SOUVENIR		
Dispersion cendres	GRATUIT	GRATUIT
Plaque souvenirs 30 ans	50,00 €	52,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix :

valide les nouveaux tarifs du cimetière
décide que les nouveaux tarifs entreront en vigueur pour toute nouvelle demande à compter du 24 février 2025.

D2025_20 : ADHESION A DEPHY

Karel VAN DAELE propose d'adhérer à DEPHY pour l'année 2025 dont la somme s'élève à 76.10€. La convention est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, **décide d'adhérer à l'association DEPHY.**

D2025_21 : INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AUX FRAIS POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS A DES FINS LUCRATIVES

Une participation de 10€ par demi-journée sera demandée lors de l'occupation à titre lucratif de la maison des associations. Toute demande fera l'objet d'une convention d'occupation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 1 abstention, décide d'instaurer une participation de 10€ par demi-journée d'occupation de la salle des associations.

D2025_22 : PROFESSEUR DE PIANO : CONVENTION D'OCCUPATION DE SALLES COMMUNALES

La professeure de piano dispense des cours dans une salle de la maison des associations. Il convient donc de modifier sa convention et d'appliquer les tarifs de la délibération D2025-21. La nouvelle convention sera annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 1 abstention approuve la nouvelle convention.

D2025_23 : M. OMS : CONVENTION DE LOCATION DE LA CUISINE DU CAC

La convention d'occupation de la cuisine du CAC par M. OMS a été modifiée en ce sens que la somme mensuelle due s'élève à 310€ répartie comme suit :

250 € de loyer
60 € de charges (électricité, gaz …)

La nouvelle convention est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le montant mensuel de 310€ à l'unanimité et approuve la nouvelle convention.

D2025_24 : CHATS ERRANTS : CONVENTION BRIGITTE BARDOT

M. Karel VAN DAELE présente la convention Brigitte BARDOT qui accompagne les collectivités dans les campagnes de stérilisation des chats errants.

Karel VAN DAELE propose aux membres du conseil d'ouvrir au budget 2025 une enveloppe d'un montant de **500 €** à la stérilisation des chats errants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 1 abstention valide l'enveloppe de 500€ dédiée à la stérilisation des chats errants et décide d'inscrire cette somme au budget 2025 au compte 62261.

Fin du conseil municipal à : 23h15

Prochain conseil prévu le : 24 mars 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Canton de PLAINTEL
Commune de MONCONTOUR
(22510)

CITÉ DE
Moncontour

Date de convocation et d'affichage :
17/03/2025
Date d'affichage du compte rendu :
26/03/2025

Nombre de conseillers :
En exercice : **15** – Présents : **12** – Votants : **13**

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 24 mars 2025

Le vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal se réunissent à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme MILLORIT Anne-Gaud, Maire.

Sont présents : Anne-Gaud MILLORIT, Enguerrand ROUZIC, Michel SAUVÉ, Sophie FRAVAL LANGUILLE, Mickaël TARDIVEL, Julie GAUDIN, Karel VAN DAELE, Fanny PEROT, Vassilli OLLIVRO, Nicolas PINCHON, Claire BIDET, Eliott RUFFET

Absents excusés : Maële LASKAR donne pouvoir à Nicolas PINCHON

Absents : Irène AUPETIT, Jérémie BARREAU

Secrétaire de séance : Michel SAUVÉ

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Maire ouvre la séance à vingt heures et une minute et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2025
2. Intervention de M. CLUZAN Gilles, conseiller aux décideurs locaux, DGFIP
3. Finances : Approbation du compte financier unique (CFU) 2024
4. Finances : Affectation du résultat de fonctionnement
5. Finances : Validation des projets 2025
6. Finances : Vote du budget 2025
7. Bâtiment 16 place Penthièvre : validation du projet de bail pour une étude notariale => point reporté
8. Bâtiment 16 place Penthièvre : validation du devis pour réaliser des travaux d'enduit => point reporté
9. Dossier GANNE : validation de l'échange et de la vente de parcelle à l'euro symbolique
10. Informations communautaires
11. Informations municipales
12. Décisions prises par la Maire par délégation du conseil municipal
13. Questions diverses

Madame la Maire demande à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : vote des taux d'imposition 2025. Le conseil valide à l'unanimité l'ajout du point à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

-

Madame la Maire rappelle les points abordés lors du conseil municipal du 24 février 2025. Le procès-verbal est approuvé par les membres du conseil à l'unanimité. **INTERVENTION DE M. CLUZAN, CONSEILLER AUX DECIDEURS LOCAUX** M. CLUZAN note une amélioration de la situation financière de la commune en 2024 par rapport aux années précédentes mais c'est lié, entre autres, à des recettes exceptionnelles qui ne seront pas reconduites en 2025 (tournage, rattrapages des années précédentes…). La santé financière de la commune s'améliore mais reste fragile.

Fiche situation financière (2021-2024)

MONCONTOUR

SIREN	Collectivité	Agrégats (en €) / ratios financiers (en%)		2021	2022	2023	2024
212201537	MONCONTOUR	**Charges de fonctionnement CAF**	**(1)**	**755 804**	**806 930**	**831 461**	**790 800**
		Charges de personnels		453 750	468 851	470 140	448 352
		Rigidité des charges		58 %	60 %	58 %	53 %
		Produits de fonctionnement CAF	**(2)**	**863 028**	**837 648**	**907 363**	**918 538**
		CAF Brute	**(3)=(2)-(1)**	**107 224**	**30 718**	**75 903**	**127 138**
		CAF Nette		**47 512**	**-27 692**	**13 680**	**68 917**
		Taux de CAF	(4)=(3)/(2)	12 %	4 %	8 %	14 %
		Encours de dette	(5)	558 224	500 033	438 652	379 431
		Capacité de désendettement (en années)	(6)=(5)/(3)	5	16	6	3
		Dépenses d'équipement		62 438	76 255	97 982	83 444
		Fonds de roulement (en jours de charge)		139	93	67	92
		Trésorerie (en jours de charge)		119	84	70	77

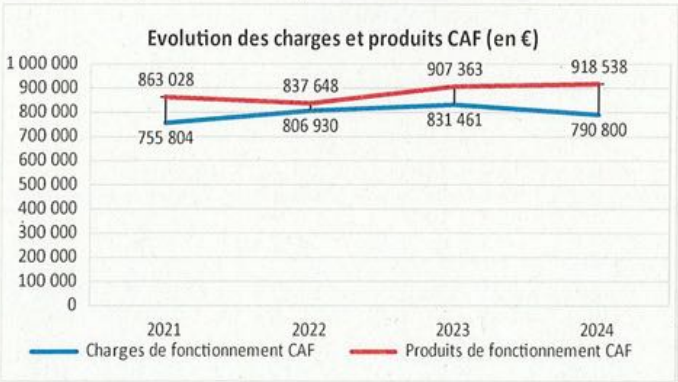

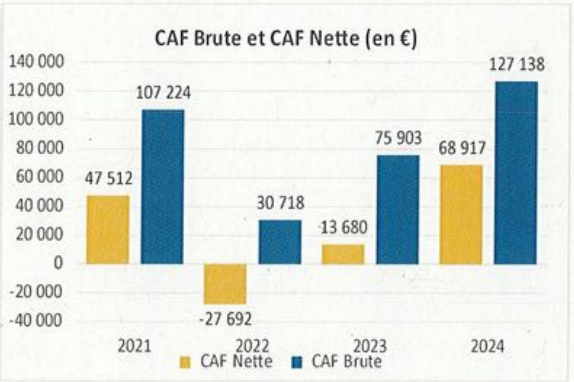

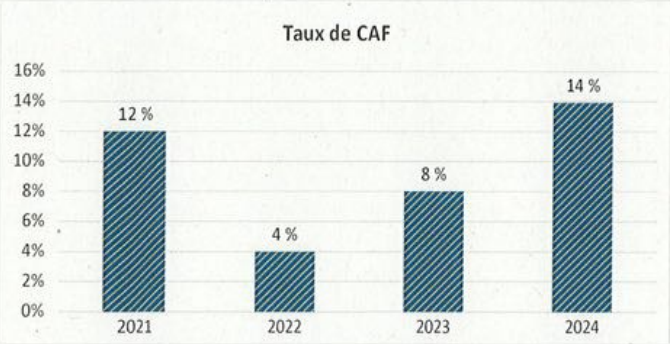

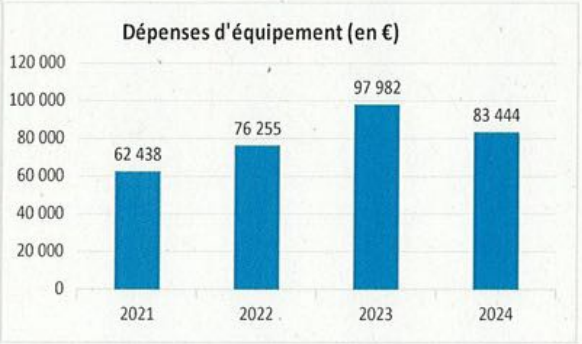

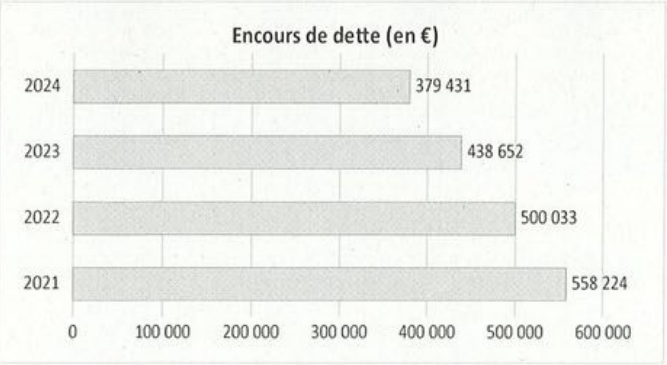

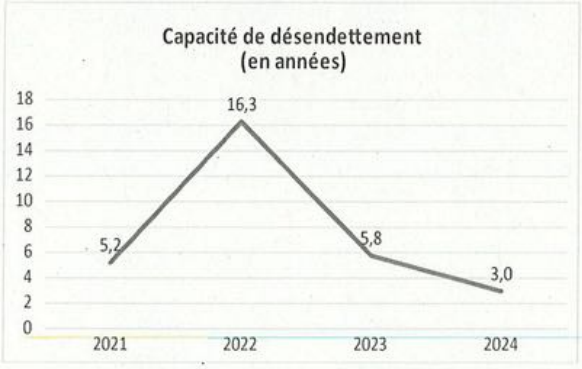

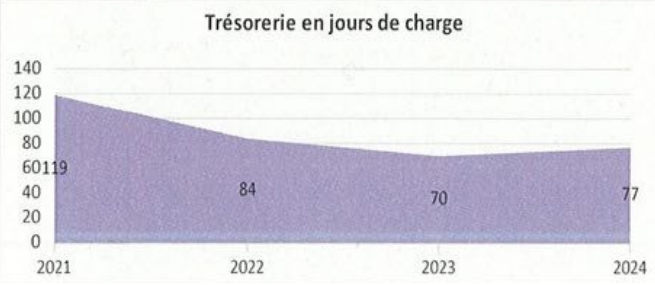

D2025_25 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

M. Enguerrand ROUZIC devient président de séance pour le vote du Compte Financier Unique.

M. Enguerrand ROUZIC rappelle que la commune de Moncontour expérimente pour la première année le Compte Financier Unique. Il s'agit d'un compte commun à l'ordonnateur qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

M. Enguerrand ROUZIC présente les résultats budgétaires de l'exercice 2024 qui se présentent comme suit :

CFU 2024	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	1 003 661,19 €	167 943,29 €
DEPENSES	883 562,79 €	142 649,93 €
Excédent	**120 098,40 €**	**25 293,36 €**
Résultat antérieur reporté	27 035,77 €	24 585,17 €
RESULTAT 2024	**147 134,17 €**	**49 878,53 €**

Madame la Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (12 votes pour) du compte financier unique 2024.

D2025_26 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Madame la Maire reprend la présidence de la séance.

Constatant que le compte financier unique 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 147 134,17 €, Mme la Maire propose d'**affecter le résultat** comme suit :

Affectation en investissement au c/1068	**120 000.00 €**
Report en fonctionnement R002	**27 134.17 €**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 votes pour) l'affectation du résultat telle que présentée.

D2025_27 : VALIDATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025

M. ROUZIC présente la liste des projets d'investissements 2025.

Intitulé	Montant estimatif en €
Réparation des gouttières de la maison des musiciens	2 900,00 €
Économies d'énergie au CAC	3 500,00 €
Église (2ème tranche)	14 500,00 €
Fermeture du préau de l'école	2 000,00 €

Matériel ergonomique au CAC (financé à 100%)	
Réparation de la toiture de la mairie	20 000,00 €
Logements place Carrière - toiture	15 200,00 €
Logements place Carrière - isolation	
Plancher et enduit 16 pl. Penthièvre	30 000,00 €
Plancher immeuble 4 place Penthièvre	
Mobilier urbain	5 000,00 €
Aménagement circulation	5 000,00 €
Reliure registres anciens	2 900,00 €
Reliure des registres de délibérations, arrêtés et état civil	2 400,00 €
École (vélos et draisiennes)	1 500,00 €
Outillage	3 500,00 €
Informatique (ordinateur et double écran secrétariat)	1 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à 10 pour et 3 abstentions les projets 2025 et autorise Mme la Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents préparatoires relatifs à ces projets (documents d'urbanisme, demande de subvention…).

D2025_28 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 153 MONCONTOUR DE BRETAGNE
ARRONDISSEMENT : 22 SAINT-BRIEUC
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LAMBALLE

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	625 167	50,80	106,85	634 600	322 377	50,80 %	322 376,80
Taxe foncière non bâties (TFNB)	1 945	109,07	183,98	1 900	2 072	109,07 %	2 072,33
Taxe d'habitation (TH)	197 128	21,62	57,28	181 800	39 305	21,62 %	39 305,16
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
				Total	363 754		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)				
Taxe d'habitation (TH)	363 754 =			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			5 495	0	0	-16 789	-11 294

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
363 754		-11 294		352 460

À ST-BRIEUC
Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
MARYVONNE DESBOIS

Le
Pour la Préfecture,

Le
Pour la Commune,

MAIRIE DE MONCONTOUR (Côtes-d'Armor)

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Le produit prévisionnel des taxes directes locales 2025 est estimé à 352 460,00 €.

Madame la maire propose de laisser les taux d'imposition inchangés en 2025 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50.80 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109.07 %
- Taxe d'Habitation : 21.62%

Le conseil municipal valide à l'unanimité les taux d'imposition pour 2025.

D2025_29 : VOTE DU BUDGET 2025

Mme la Maire présente le budget 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Nomenclature M57 - vote au chapitre.

Fonctionnement : 915 000.00 €

Investissement : 236 000.00 €

Code	Libellé	Prévu 2024	Réalisé 2024	Prévu 2025
FONCTIONNEMENT			91 570,40	
DEPENSES		935 000,00	883 562,79	915 000,00
Ch. 011	charges à caractère général	273 000,00	245 414,51	258 600,00
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	532 550,00	510 151,98	544 100,00
Ch. 014	Atténuations de produits	23 010,00	23 323,00	1 000,00
Ch. *023*	*Virement à la section d'investissement*	3 000,00		
Ch. *042*	*Opérations d'ordre de transfert entre section*	5 959,20	5 959,20	5 800,00
Ch. 65	autres charges de gestion courante	80 375,80	75 198,62	89 500,00
Ch. 66	Charges financières	15 023,00	19 827,56	13 500,00
Ch. 67	Charges exceptionnelles	400,00	2 007,24	2 500,00
Ch. 68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 682,00	1 680,68	
RECETTES		935 000,00	975 133,19	915 000,00
Ch. 002	Résultat de fonctionnement reporté	27 035,77		27 134,17
Ch. 013	Atténuations de charges	35 000,00	61 799,96	35 000,00
Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	87 100,00	120 246,49	98 936,83
Ch. 73	Impôts et taxes	127 396,23	101 732,00	101 000,00
Ch. 731	Impositions directes	342 386,00	340 502,04	342 000,00
Ch. 74	dotations et participations	233 582,00	256 537,22	242 500,00
Ch. 75	autres produits de gestion courante	65 000,00	75 106,59	65 000,00
Ch. 76	Produits financiers		12,96	
Ch. 77	Produits exceptionnels	17 500,00	19 195,93	3 000,00
Ch. 78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov			429,00
INVESTISSEMENT			25 293,36	
DEPENSES		201 173,00	142 649,93	236 000,00
Ch. *041*	*Opérations patrimoniales*		20 000,00	
Ch. 16	emprunts et dettes assimilées	60 000,00	59 220,85	46 000,00
Ch. 204	Subventions d'équipement versées	2 000,00		3 000,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	43 985,10	21 471,57	156 850,00
Ch. 23	immobilisations en cours	95 187,90	41 957,51	30 150,00
RECETTES		201 173,00	167 943,29	236 000,00
Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	24 585,17		49 878,53
Ch. *021*	*Virement de la section de fonctionnement*	3 000,00		
Ch. *040*	*opérations d'ordre de transfert entre sections*	5 959,20	5 959,20	5 800,00
Ch. *041*	*Opérations patrimoniales*		20 000,00	
Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	118 811,73	120 974,09	127 821,47
Ch. 13	Subventions d'investissement	48 316,90	21 010,00	52 500,00
Ch. 16	emprunts et dettes assimilées	500,00		

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix pour) le budget primitif 2025.

D2025_30 : VALIDATION DE L'ECHANGE AVEC LES CONSORTS GANNE ET DE LA VENTE DE PARCELLE A L'EURO SYMBOLIQUE

Suite au procès-verbal établis par la société QUARTA, le conseil municipal :

- valide le procès-verbal et la nouvelle délimitation proposés par la société QUARTA
- dit que le projet d'échange a été affiché pendant 1 mois, du 27 janvier au 27 février 2025, qu'il n'y a pas eu d'observation relative à ce projet d'échange.
- autorise l'échange entre le chemin appartenant à la commune et la parcelle apportée par les consorts GANNE
- reconnait qu'il y a un délaissé de voirie et accepte de vendre à l'euro symbolique la parcelle jouxtant la parcelle AC 31 aux consorts GANNE.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

Lors de la conférence des maires du 11 mars dernier, il a été présenté, notamment :

- La nouvelle méthode de révision des statuts communautaires
- La nouvelle organisation des services entre Lamballe Terre et Mer et Lamballe Armor.

INFORMATIONS MUNICIPALES :

Mention rectificative pour erreur matérielle sur la délibération D2025_01 en ce sens que ce sont les dépenses réelles uniquement qu'il faut prendre en compte. L'ouverture des crédits maximum autorisés est donc de 35 293,25€.

DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Urbanisme

DP n°6 : Mme PASCAL Joëlle pour l'isolation et le crépis du pignon sud et pose de gouttière au 5 rue du tertre. Instruction en cours.

DP n°7 : Mme BOUCHET Ophélie pour l'installation d'un conduit de cheminée au 5 rue Veillet Dufrêche. Instruction en cours.

DP n°8 : Mme DE SAINT PIERRE Thiphaine pour une régularisation de travaux – changement des huisseries au 17 rue Saint-Michel. Instruction en cours.

DP n°9 : Mme TILLY pour une régularisation de travaux – changement des huisseries au 32 rue Saint-Michel. Instruction en cours.

CU n°3 : Me TOUZEAU pour le 10 rue neuve.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin du conseil municipal à 21h48

Prochain conseil prévu le 7 avril 2025 (sous réserve de la réception du devis pour le plancher du 16 place Penthièvre)

TOURNOI

SAMEDI 10 MAI 2025

G.J. Breizh Mené Football

AVEC LA PRÉSENCE DE

DAMIEN FREESTYLE

POUR LA 2 EME ANNÉE CONSÉCUTIVE
DAMIEN VIENTNOUS RENDRE VISITE

UNE TOMBOLA AURA ÉGALEMENT LIEU AVEC DES MAILLOTS , GAMPS DÉDICACÉS PAR DES JOUEURS ET JOUEUSES PROFESSIONNELS

JEUDI 8 ET SAMEDI 10 MAI

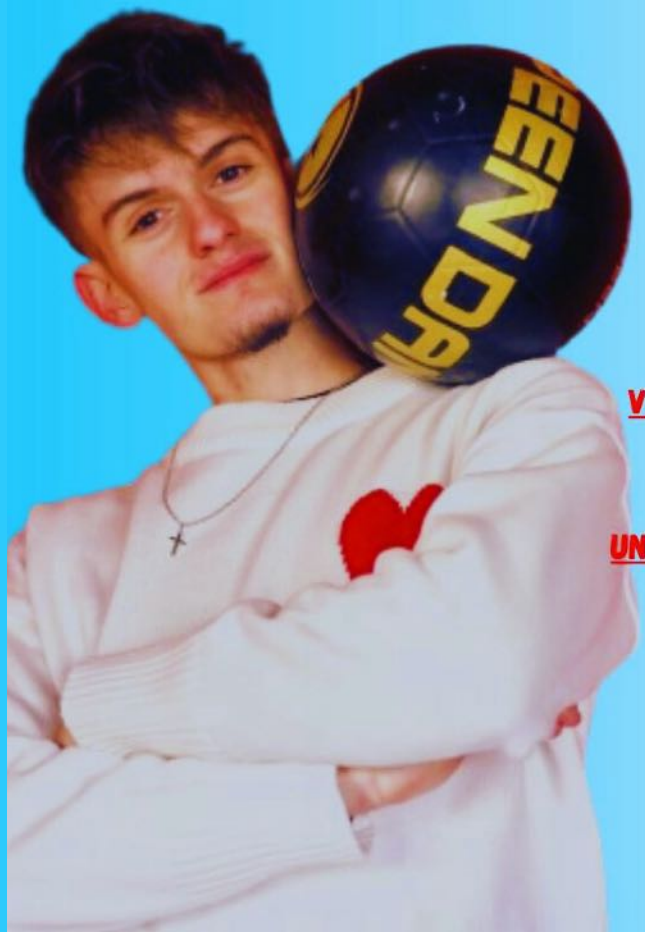

FREESTYLER PROFESSIONNEL

VICE CHAMPION DE FRANCE DE PETIT-PONT

UN DEMI-MILION D'ABONNÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

AU PROGRAMME :

INITIATION , SHOW , 1V1...

PLÉMY

DIMANCHE 25 mai 2025

Au cœur du Mené

SOLIDAIRES EN PELOTON

L'association des donneurs de sang de Moncontour

L'ALSL Cyclotourisme de Plémy Trédaniel

organisent Au profit de la recherche médicale.

« LA TRANS-MÉNÉENNE »

- R andonnée cyclo route : 70 – 100 kms – 8h00

:Accueil Plémy salle des fêtes Khéops

- Marche :départs à 9 h pour 8 et 10 Kms et 10 h pour 5 Kms.

Repas couscous. Sur place ou à emporter 13 €.

Contacter :

06 21 76 68 96

Cyclos : 06 42 08 35 87 - 06 49 22 68 37. Marche : 06 23 18 51 78

89e Circuit de la Pentecôte

COURSES

U17 H/F / départ 12h00
[7 tours de 8 km]

U15 H/F + U17 F / départ 12h02
[4 tours de 8 km]

Elites + Open 1-2-3 / départ 14h30
[15 tours de 8 km]

MONCONTOUR

lundi 9 juin 2025

Animé par Cyril Pietot et Philippe Lemaire

Ville de Moncontour

LAMBALLE TERRE & MER Communauté de communes

Côtes d'Armor le Département

LLESSARD

Groupama

Beuve Boucherie Moncontour & Plessala

Les Maisons Berci